

REMONSTRANCE FAICT PAR
SON EXCELLENCE EN VERTUS DE
PREMIER VICE DE PERCEMBRE A MESSIEURS
LES ESTATS 1501.

Bien vous scauez comment Mon. de Villeroy
Archiduc. Catholique remettant sa charge entre les mains
de Messieurs les Estats, y estoy aussi de charge de l'Etat
de Lieutenant general & de Juret come par es deuant plusieurs
fois (voyant le peu d'ordre qu'il y auoit pour le gouuernement)
l'auoy demande à estre de charge de son Altesse. Trois fois
à la priere de Messieurs les Estats & en esperance de ce
qu'ils promettoyent seroit accompli. Et vultant de prendre
la charge du gouuernement avec le conseil qui seroit ordonné
& ce iusques à la fin du Mois de Janvier prochain.
Mais je voy Messieurs si peu d'aduancement en nos affaires
que je suis contraint pour mon honneur & ma descharge & mesmes
pour le bien du pais de vous declarer l'Estat de nos affaires
& deuant que je vous dise ce qui me semble estre necessaire à ordonner
pour ceste année prochaine, je vous repeteray sommairement, comme
les affaires se sont passees en ceste année de laquelle il ne nous
plus qu'un mois. C'est Mess^{rs} qui l'ennemy a este maistre de la com-
paigne de toutes les parts qu'il a voulu, sans qu'il ait este en nostre
puissance de l'empescher, ce neantmoins Dieu mercy par force
il ne nous a rien emporté, de quoy la principale cause est celle
que je vous diray, a sauoir qu'avec petites forces il n'a pas
seu beaucoup nous endommager, dont est aduenu que ce qu'il a
tenu en Friez, Gueldres, & Brabant n'a este suffisant pour as-
surer, & encorer moins la force, mais il a tenu ses plus grandes
forces tant a pied qu'a cheval, les chefs principaux luyz de
& tout leur equipage d'artillerie, vers les quartiers d'Herford
& d'Arcton comme estats les lieux qui craignoient le plus.

qu'ils tenoyent estre de plus grande consequence & mesmes à raison
des villes de Cambrai & Tournay, qu'il a toujours bien mieux
cognois tant importer que nous n'avons voulu faire, & ne faisons
encore. Voilà pourquoi l'année passée toute entiere fust employee
par luy, à tenir Cambrai assiege laquelle s'il eust prins, com-
me il eust fait sans doute, sans long espoir que les habitans
eust eue au secours de son Altesse & sans aussi que finalement
par effect il l'a secourue. Si Dieu nous eust tant affligé
que nous eussions perdu Cambrai, il y a long temps que nous eussions
aussi Tournay, & eussions eu l'ennemy logé dedans les pais de
Flandres & de Brabant avec une prete incroyable de toutes
les commodites desdits pais. Or Messieurs il y a un an que je
sçoy à voz députes & à toutes les provinces quel remede il y
auroit pour prendre seulement au service du pais trois mil che-
vaux estrangers, & deux regiments de Corselets. Car si Dieu
nous à conserue Cambrai, nous luy en devons rendre graces & à son
Altesse: l'autant que de nostre part nous nous y sommes gouvernez
tout ainsi que si nous l'eussions voulu perdre. Et auourd'hui
Tournay est assiege, nous n'avons aucun moyen non seulement
de lever le siege, mais aussi d'approcher de l'ennemy: & si vous
demandez à qui la faulte en doit estre imputée? Je respon que
c'est à vous Messieurs: & aux autres qui avec vraye mon
conseil nous excusans cependant les uns sur les autres. Que si
nous eussions eu prests les gens de guerre que je vous ay dits, quand
son Altesse eust si couragement presenté en Cambrai, & que
nous eussions joint les dites forces avec celles de son Altesse:
nous fussions à present hors de la guerre & eussions chassé
l'ennemy par delà la merse, & au contraire nous sommes con-
traints de veoir l'une de nos meilleures villes assiegee avec
si peu de moyen de la secourir. Or je ne vous vienc pas celer

Messieurs que ceste année j'ay eu
en plus grandes incouveniens & plus sembla
Car si nous sommes desja aduance de dix mois
Il y a dix mois entiers que les Estats de buygen
semblez en ceste ville & toutesfoisi In ga encores au
rance n'y de les veoir ni le donner ordre a aucune affaire
comme si nous n'auions aucune ennemi pouruants mainte
jusqu'à icy resente les coups de canon qui batent Tournaay en
me Venir par maniere de dire les esaults qui se denoient
De ne pouuants cognoistre Etant nous sommes auégés de la malice
qui s'appreste sous l'umie qui vient ceste non balance Meilleurs
est un mal incrogeable, qui ne procede pas de faulte d'entendement
ni de faulte d'industrie, d'autant qu'un charon est plus addeu
a son particulier qu'au general. Car quand au public se voy
la cause du mal, assauoirz quand on en parle le peuple ne pense
pas que ceste ouuree est sa quierre, comme si on ne combattoit
pour sa liberte, et de corps et de la conscience. Et de
la vient ceste autre faulte, que quand on demande quelq
aide d'argent, sans lequel ni moy ni autre ne scauroit
faire la guerre ils en traictent et respondent comme si
respondent au feu Empereur, mais au contraire ils debuoient
penser que les moyens failants ce n'est pas a moy a qui ils
faillent, cest a eux-mesmes, et disants nous ne voulons
plus rien donner, cest a dire nous voulons quitter le pais
et la religion ce que se ne di pas pour le dire que s'ay de
touché a argent public quelconque soit, auquel comme
vous scauez, se n'ay iamais touché quoy que quelques
detracteurs en agent parle autrement contre leur con
science, mais afin qu'une bonne fois Messieurs vous
pansiez, qu'il n'y a guerre en ce pais que la vostre
Et quand vous deliberez sur il vous souuienne, que il

de libere de ce qui est vostre. Il y a d'advantage comme
nous avons une cause commune, aussy que nous devons n'avoir
seu obtenir chacune province à son conseil, & presque
chacune ville, chacun pais ses forces & son argent,
tellement que ce qui seroit beaucoup à tous est peu à chacun.
Il est vray qu'on a ordonné un conseil, mais qui n'a aucune
puissance, & la où il n'y a point d'autorité, comment
y aura il rien pour la discipline militaire, pour les
finances, pour la justice & toutes autres choses, & quant
à l'autorité il n'y en aura jamais entre ceux qui n'ont
eu leur puissance un seul estat à distribuer, comme ni
moy le conseil n'en avons. Voyez Messieurs: le sommaire
des fautes commises, esquelles nous continuons & par lesquelles
je vous prie pour m'a descharge que nous serons ruinés,
si Dieu ne nous fait la grace de remédier, & priant
je vous prie d'y vouloir entendre, & le faire entendre
à tout le peuple afin que par ce après ils ne me ne veulent
imputer la faulte, cependant si de vostre part vous voulez
voulez employer à y remédier, vous trouverez par expé-
rience, comme aussy je m'en suis obligé, que je ny
espereray rien de ce qui sera en ma puissance.
Et quoy d'autant plus devez penser que le gouverne-
ment que vous & Messieurs les Estats d'iceux
establi ne dure plus que jusques à la fin de Janvier
auquel temps si vous ne donnez autre ordre, Il n'y
aura aucun Gouverneur au Pais.

P. M.